









Journée du 23 février 2023

Programme de la 1ère journée

*Cadre réglementaire, rôle des marchés financiers, les valeurs mobilières, structure et hiérarchie des marchés de négociation de la BVMT, Marché dirigés par les prix et marché dirigés par les ordres, évolution historiques du système de cotation de la BVMT, déroulement de la séance boursières, les modes et phase de cotation*

8h00 à 8h30 	<b>Checking et accueil des participants autour d'un café</b>
8h30 à 10h15	<b>Rôle des marchés financiers et cadre réglementaire tunisien</b>
	Rôle des marché financiers (marché primaire, marché secondaire)
	Cadre réglementaire
	Définitions et caractéristiques des valeurs mobilières dans la réglementation tunisienne
10h15 à 10h30 	<b>Pause-café</b>
10h30 à 13h00	<b>Typologie et fonctionnement des marchés boursiers</b>
	La contrainte de la liquidité d'un marché boursier
	Marché dirigé par les ordres Vs marché dirigés par les prix
	<b>Les marchés de la BVMT</b>
	La notion d'appel public à l'épargne
13h00 à 14h00 	<b>Déjeuner</b>
	<b>Déroulement de la séance de bourse</b>
	Mode et phase de cotation : Cotation en continue, cotation par Fixing
14h00 à 16h30	Horaire et déroulement de la séance de bourse
	Les nouveautés : La phase avant ouverture (Cancel Only), l'ouverture aléatoire (Random Uncrossing), l'interruption de cotation (Market Circuit Breakers)
	<b>Référentiel et états des valeurs</b>
	Référentiel des valeurs (Code ISIN, Compartiments, Groupe de cotation)
	État des valeurs (suspendue, réservée, interdite de saisie)
	<b>Pause-café</b>
16h30 à 16h45 	<b>Les OST</b>
	Définition et impact des OST sur le cours en bourse
	Impact des OST sur le Portefeuille
	<b>Le TUNINDEX et les indices sectoriels</b>
	Méthodologie générale de calcul
16h45 à 18h00	OST et ajustement

*Les ordres et leur traitement, les mentions minimales d'un ordre, Validité des ordres, typologie des ordres, les paramètres d'exécution, les négociations dans le carnet d'ordre central ; Règle de fixation du prix et d'allocation des titres, les seuils de fluctuations autorisés et la gestion des réservations, transactions de blocs, diffusion des données du marché central, négociations à la criée, les enregistrements et les déclarations*

8h à 8h30 	<b>Checking et accueil des participants autour d'un café</b>
8h30 à 10h15	<b>Les ordres en bourse et leur traitement</b>
	Mentions minimales d'on ordre, référence client et origine de l'ordre
	Durée de validité des ordres Les types d'ordres (Limit, Market to Limit, Market, Stop, Cross) et leur traitement
10h15 à 10h30 	<b>Pause-café</b>
10h30 à 13h00	<b>Les paramètres d'exécution</b>
	Iceberg, Ordre à quantité minimale, Fill or Kill, Fill and Kill
	Rapprochement : Les types d'ordres/ phases de négociation / les modalités d'exécution/les validités Modification et annulation d'un ordre
13h00 à 14h00 	<b>Déjeuner</b>
14h00 à 16h30	<b>Les négociations dans le carnet d'ordres central</b>
	Négociation sur la base du prix d'ouverture
	Détermination du prix pendant le fixing
	Allocation des titres suite à un fixing
	Détermination du prix pendant la phase de négociation en continu et allocation des titres
	<b>Les seuils de fluctuation autorisés et la gestion des réservations</b>
	Les seuils et mécanismes de réservation La fourchette autorisée de la séance Les Seuils de réservation : Les seuils statiques et les seuils dynamiques Le prix de référence dynamique Mécanismes de réservation
16h30 à 16h45 	<b>Pause-café</b>
16h45 à 18h00	<b>Les transactions de bloc</b>
	Les conditions de volume et de prix
	Modalités de réalisation
	<b>Diffusion des données du Marché Central aux intermédiaires</b>
	Marché résumé, marché par limite, Marché par ordres, les échanges
	<b>Règle de fonctionnement et de négociation à la criée</b>
	Déroulement des opérations de vente aux enchères
<b>Les enregistrements et les déclarations</b>	
	Les enregistrements
	Les déclarations